

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

5 septembre 2014

## ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 2155)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 266

présenté par  
M. Bompard

-----

**ARTICLE PREMIER**

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« L'accompagnement de vie jusqu'à son terme naturel est une priorité éthique pour notre société. ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le phénomène de vieillissement de notre population nous amène à voir des dérives particulièrement dangereuses pratiquées dans les services médicaux. Par ailleurs, certains réseaux ont décidé de faire du harcèlement des parlementaires sur ces questions une dangereuse stratégie participant encore une fois de la culture de mort.

L'homme est un animal politique qui peut être ou devenir dépendant de la volonté de la communauté nationale. Dans cet état le respect de ses droits humains les plus essentiels deviennent tributaires de l'état moral de la Nation. Il est donc important de protéger notre société des dérives encouragées par certains et de faire de l'accompagnement de la fin de vie non pas un sujet technique mais bien un horizon ambitieux de restructuration d'une société en proie au désordre.